

Accompagnement pour la réalisation du Projet Culturel de Territoire

Clisson Sèvre et Maine Agglo

Livrable final : ossature du PCT

17 février 2021



Sommaire



<i>Rappel de la démarche PCT et des objectifs de la mission</i>	3
<i>Calendrier d'élaboration du PCT</i>	4
<i>Focus sur les temps forts de la co-construction du PCT</i>	5
<i>Construire l'ossature du PCT</i>	6
<i>Les grands objectifs du PCT</i>	7
<i>5 axes d'intervention</i>	9
<i>Axe 1: Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire</i>	11
<i>Axe 2: Explorer et valoriser les originalités du territoire</i>	16
<i>Axe 3: Structurer et valoriser les originalités du territoire</i>	19
<i>Axe 4: Faire de l'art et la culture un vecteur de convivialité de lien entre les habitants</i>	23
<i>Axe 5: Lier culture et projets structurants du territoire</i>	26
<i>Les chantiers priorités</i>	30
<i>Préconisations sur la structuration et l'animation de la démarche PCT</i>	31
<i>Proposition de schéma d'organisation pour la mise en œuvre du PCT</i>	35
<i>Préconisations pour l'élaboration des fiches-actions et exemple de fiche-action</i>	37

Rappel de la démarche PCT et des objectifs de la mission confiée à la SCET

Qu'est ce que le Projet Culturel de Territoire (PCT) ?

Le PCT est une démarche départementale, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (DRAC) à laquelle les EPCI de Loire Atlantique candidatent.

Avec le PCT, le Département et la DRAC interviennent au plus près des territoires, en accompagnant concrètement, et de manière personnalisée, la mise en œuvre de projets culturels. Le PCT vise à renforcer l'efficacité des politiques culturelles départementales et nationales par une meilleure articulation avec les enjeux et les spécificités de chaque territoire. Si les objectifs de chaque PCT sont spécifiques, la démarche globale vise à :

- Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques culturelles de qualité
- Faciliter l'accès aux arts et à la culture et encourager les pratiques artistiques et culturelles
- Permettre aux artistes de s'impliquer dans des projets de proximité

La Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine (CSMA) a entrepris en 2019 la préfiguration de son PCT, qui doit être lancé concrètement en 2021. La CSMA a souhaité se faire accompagner par la SCET, agence d'ingénierie territoriale, pour répondre aux objectifs suivants:



Impulser une adhésion au projet culturel de territoire, accompagner les élus et les agents, pour l'élaboration d'une vision partagée

Accompagner la communauté d'agglomération dans la co-conception et l'animation d'une démarche multi-partenaire

Transformer le diagnostic réalisé en interne en un projet culturel concret et approprié

Calendrier d'élaboration du PCT

1

Préfiguration

Automne 2019 – Printemps 2021

PROCHAINES ETAPES :

- ✓ Copil partenarial PCT mi-avril 2021 (avec Département et DRAC)
- ✓ Conseil Communautaire fin mai 2021 pour le vote du PCT
- ✓ Programme opérationnel automne 2021



Etat des lieux + diagnostic culturel et artistique

Etude d'opportunité pour la création d'un réseau de lecture publique

ACCOMPAGNEMENT DE LA SCET POUR LA CO-CONSTRUCTION DU PCT

3 temps forts:

- ✓ atelier groupe de travail (élus, techniciens, société civile) : « bâtir une vision partagée » (octobre)
- ✓ atelier élus et DGS des Villes : « définir les axes de travail et le positionnement » (novembre)
- ✓ Forum culturel: « co-construire l'ossature du PCT » (janvier)

Restitution au bureau des Maires (février)

2

Mise en œuvre

2021 - 2024

MISE EN ŒUVRE DES AXES DE TRAVAIL ET DES ACTIONS RETENUS PAR SAISON:

- 2021-2022 → 1^{er} actions pour lancer et structurer la démarche
- 2022-2023 → montée en puissance
- 2023-2024

1

Evaluation

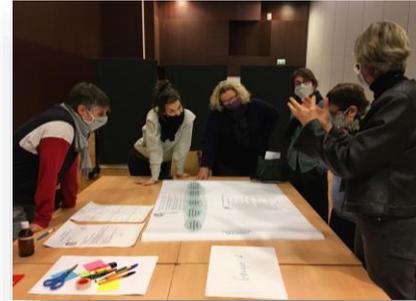
2024 - 2025

Bilan des actions menées, éventuelle redéfinition du PCT

Focus sur les temps forts de la co-construction du PCT (mission confiée à la SCET)



Atelier du 12 octobre 2020
« construire une vision partagée »
Avec un groupe de travail mixte élus
ambassadeurs, techniciens et forces
vives du territoire
– 21 participants



**Forum culturel du 11
janvier 2021**
**« co-construire l'ossature
du PCT »**
– 40 participants

**Lancement et visite du
territoire**
30 septembre 2020

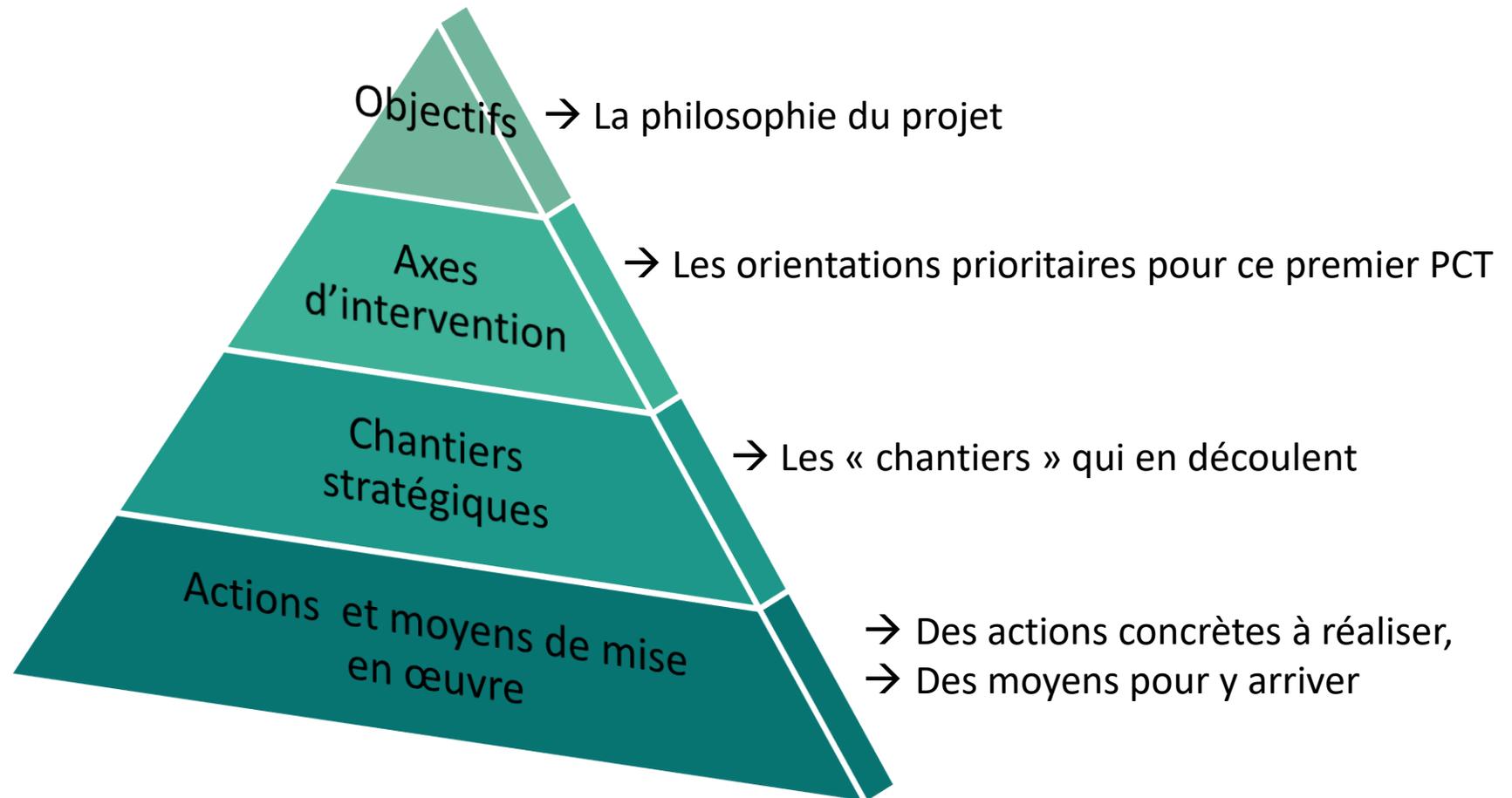


**Atelier visio du 20 novembre
2020**
**« définir les axes prioritaires et le
positionnement »**
Avec les élus à la culture et DGS
des villes – 27 participants

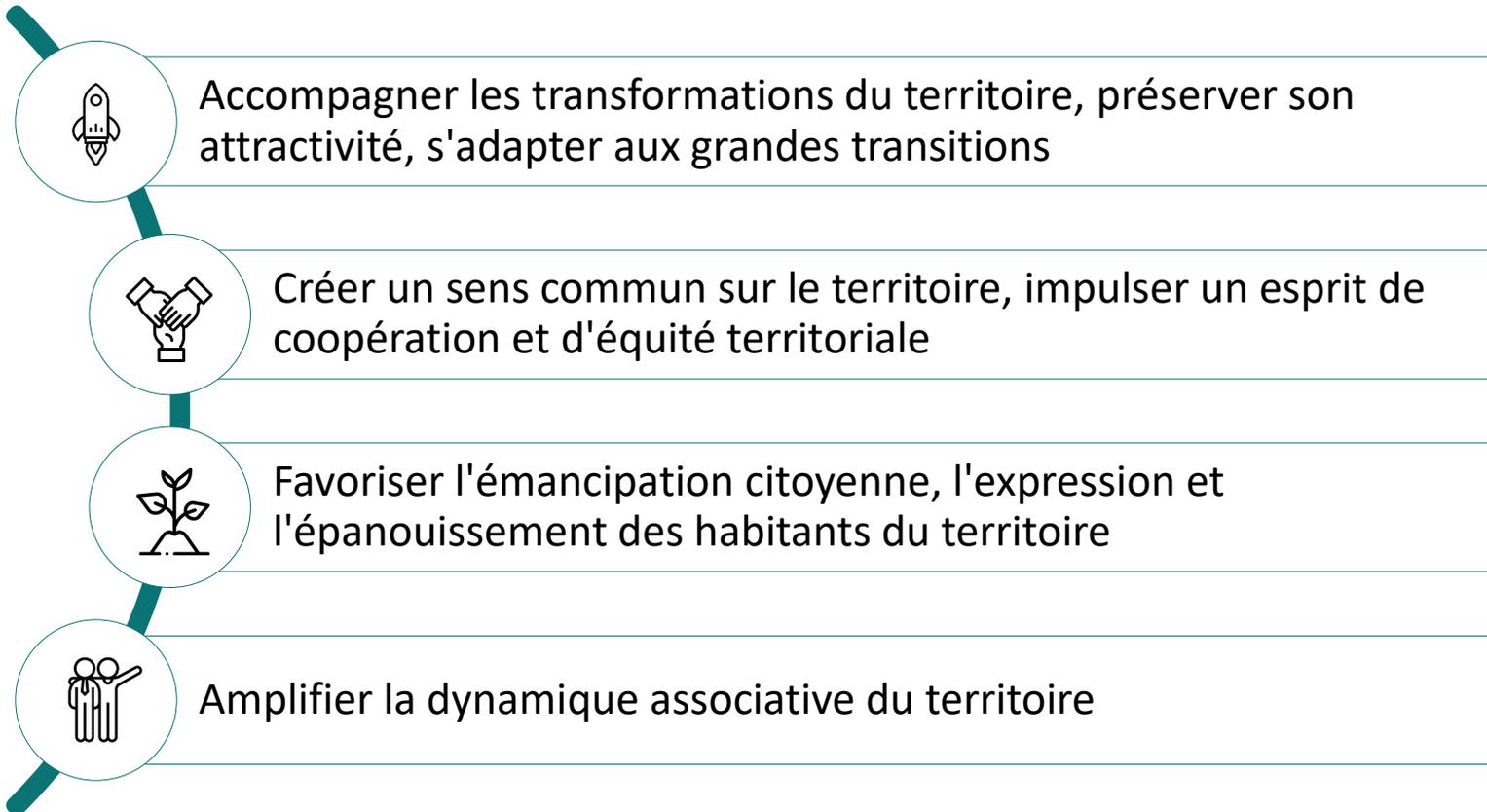


**Restitution de l'étude PCT au
Bureau des Maires**
16 février 2021

Construire l'ossature du PCT: Structurer le PCT



Les grands objectifs du PCT



Les grands objectifs du PCT



Les grands objectifs du projet culturel de territoire correspondent à la **philosophie globale du projet**, pour **œuvrer à un développement culturel équilibré du territoire de Clisson Sèvre et Maine**.

Ils sont issus du travail de diagnostic mené par la chargée de mission PCT de la CSMA et les différents temps de co-construction du projet, où ont pu s'exprimer élus, techniciens de l'agglomération et des villes, acteurs culturels et partenaires du territoire.

- **Accompagner les transformations du territoire, préserver son attractivité, s'adapter aux grandes transitions**

La CSMA est un territoire dynamique, qui attire de nouvelles populations, parce qu'il bénéficie du rayonnement de la métropole nantaise et qu'il se tourne aussi vers la Vendée et Cholet. C'est un territoire jeune en termes de création administrative (2017), qui a des ressources culturelles bien ancrées notamment aux échelons communaux. Le PCT devra favoriser l'appropriation de ce nouveau territoire par les habitants, nouvellement arrivés et anciens, et montrer que l'action culturelle locale se renouvelle pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par sa population et pour saisir les grandes transitions – économique, sociétale, écologique – à l'œuvre dans les territoires.

- **Créer un sens commun sur le territoire, impulser un esprit de coopération et d'équité territoriale**

Puisque la CSMA est une jeune entité et qu'on se situe au début d'un nouveau mandat, le PCT doit se mettre au service de la construction d'un projet commun, qui sera évidemment orienté par le projet de territoire dont l'élaboration est lancée début 2021. Le processus d'élaboration du PCT a déjà permis d'expérimenter une démarche de co-construction – qui associe l'agglomération, les villes, leurs partenaires culturels et amorce la rencontre entre la culture et d'autres champs d'action (tourisme, jeunesse-éducation, économie etc.). Cet esprit de coopération est à poursuivre et consolider dans la mise en œuvre du PCT. Les élus ont exprimé leur forte attente de placer le PCT au service d'une équité territoriale – un développement culturel qui bénéficie à tous les habitants du territoire.

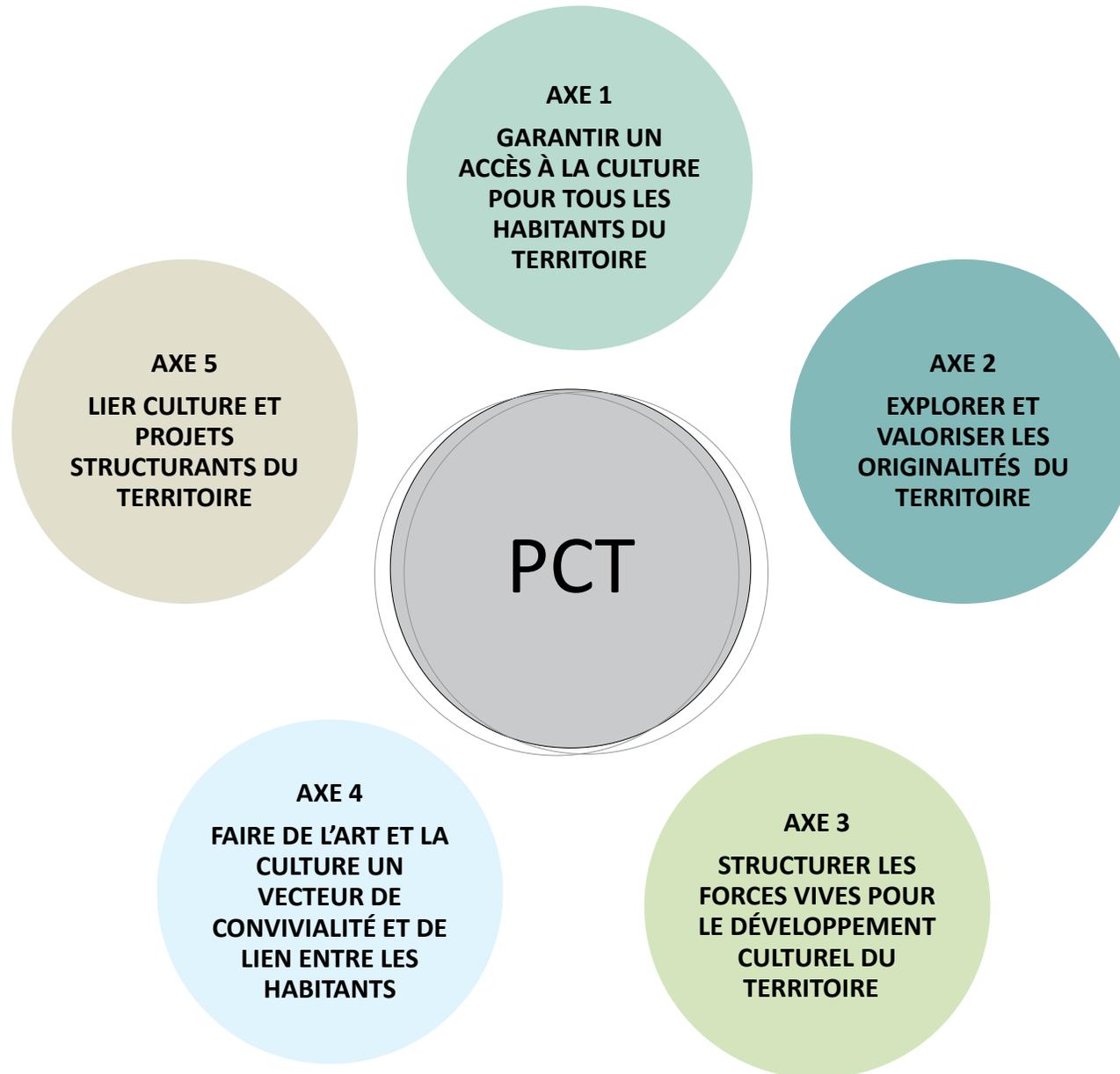
- **Favoriser l'émancipation citoyenne, l'expression et l'épanouissement des habitants du territoire**

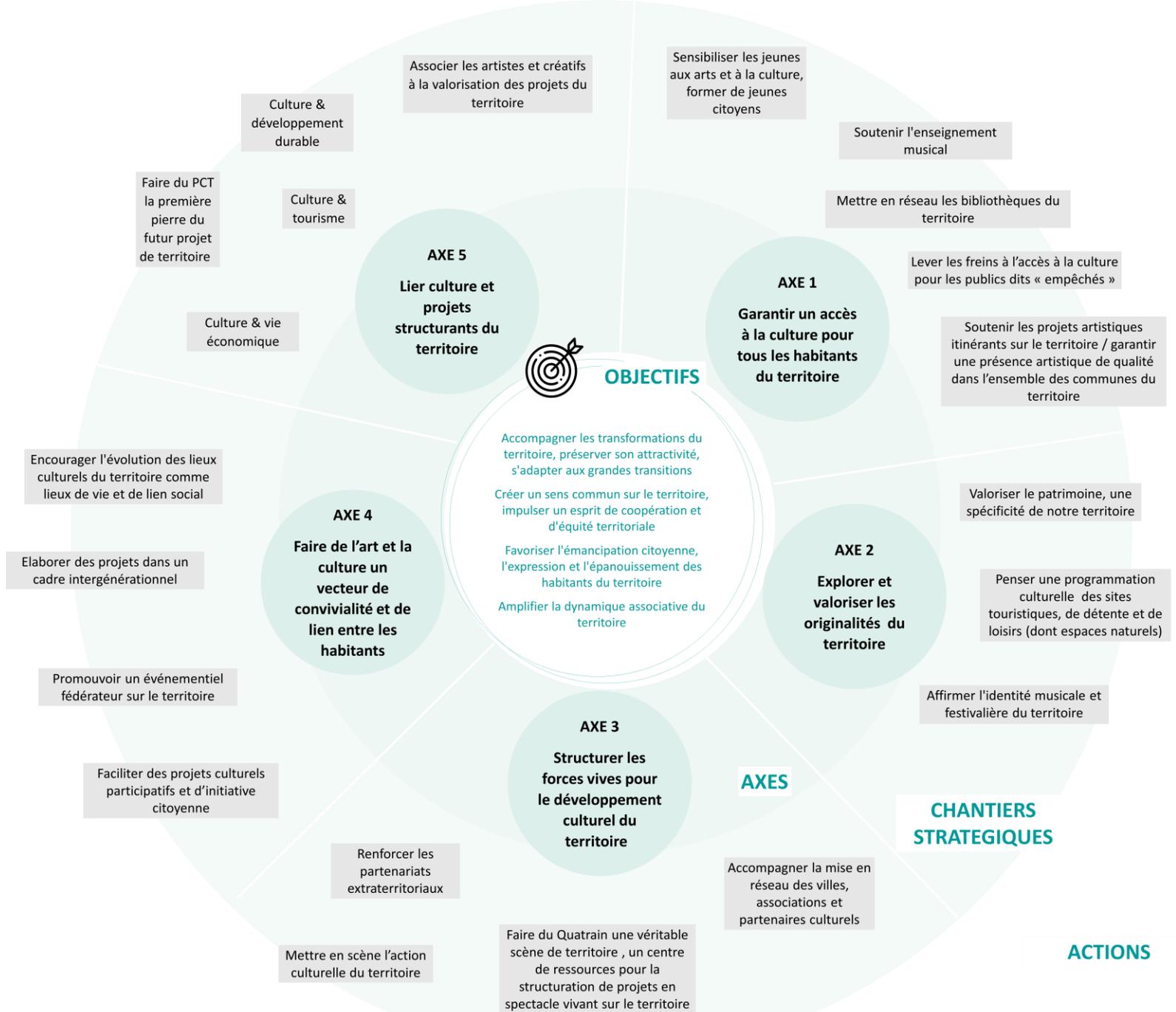
Le PCT doit se construire pour et avec ses publics cibles – les habitants, pour lesquels il faut favoriser le bien-vivre sur le territoire. Dans une logique de proximité et d'innovation, l'action culturelle devra s'adapter et accompagner les pratiques des habitants, leur donner envie de s'investir sur leur territoire et d'y développer des projets.

- **Amplifier la dynamique associative du territoire**

Le tissu associatif anime une grande partie de la vie locale du territoire ; son action est toutefois souvent d'échelle communale, avec des moyens limités (forte place du bénévolat). L'interconnaissance entre ces structures a été favorisée par le processus d'élaboration du PCT. Aujourd'hui il convient d'accompagner à la mise en réseau des associations, de les aider à se structurer et à porter des projets à l'échelle de l'agglomération.

5 grands axes d'intervention





AXE 1 : GARANTIR UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

⇒ Enjeux : équité territoriale, accessibilité (financière, géographique, ...), proximité, solidarité

LES CHANTIERS ET DES EXEMPLES D' ACTIONS

Chantier 1 : Mettre en réseau les bibliothèques du territoire – les bibliothèques comme portes d'entrée culturelle dans toutes les villes du territoire.

Ex. d'actions : des projets communs entre bibliothèques (le prix « Plume d'Oh »)

Chantier 2 : Sensibiliser les jeunes aux arts et à la culture, former de jeunes citoyens – l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes du territoire

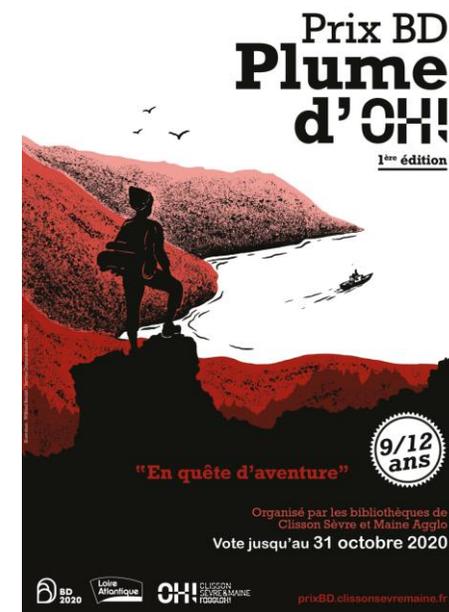
Chantier 3 : Soutenir les projets artistiques itinérants sur le territoire / garantir une présence artistique de qualité dans l'ensemble des communes du territoire

Ex. : une inscription dans des réseaux de programmation / diffusion

Chantier 4 : Soutenir l'enseignement musical pour développer la fibre musicale du territoire

Ex. : une mise en réseau des écoles de musique

Chantier 5 : Lever les freins à l'accès à la culture pour les publics dits « empêchés »



Affiche du Prix BD Plume d'OH! 2020
bibliothèques Clisson Sèvre et Maine
Agglo

Axe 1: Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire

DÉFINITION DE L'AXE : Ce premier axe marque une ambition unanimement partagée par les élus à la culture et l'ensemble des acteurs rencontrés au cours de l'étude: qu'à travers la mise en œuvre de cette démarche PCT, chacun puisse avoir accès à une offre et à des pratiques artistiques de qualité, en proximité, et puisse pleinement exercer ses droits culturels. Cette exigence est aussi motivée par l'hétérogénéité du territoire, inégalement doté en équipements et ressources culturels, qui soulève un enjeu d'équité entre les communes. Elle invite également à penser des interventions ajustées aux profils d'usagers ciblés : des parcours d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes publics, des dispositifs spécifiques vers les publics dits « empêchés ». Avec, in fine, la perspective d'une action culturelle appuyée sur des équipements de proximité et une présence artistique de qualité pour l'ensemble des habitants.

⇒ **ENJEUX :** *équité territoriale, accessibilité (financière, géographique, ...), proximité, solidarité*

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 1 : Mettre en réseau les bibliothèques du territoire – les bibliothèques comme portes d'entrée culturelle dans toutes les villes du territoire	<p>Les bibliothèques et médiathèques jouent un rôle décisif du point de vue du maillage culturel du territoire : elles sont présentes dans toutes les communes de l'agglomération – à l'exception de Saint-Fiacre. Equipements de proximité, elles font figure de « portes d'entrées culturelles » et sont bien identifiées par les habitants (62% des habitants ayant répondu à l'enquête diffusée entre décembre 2019 et janvier 2020 par la CSMA fréquentent une ou des bibliothèques du territoire).</p> <p>Une mise en réseau des bibliothèques permettrait une harmonisation de situations aujourd'hui contrastées entre communes – tant du point de vue du dimensionnement des équipements que des pratiques des bibliothécaires. Parmi les bénéfices attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une mutualisation des outils de gestion, des conditions tarifaires et des stratégies d'acquisition ; • Une montée en compétences, via des formations communes (ouverts aux salariés et aux bénévoles); • Une programmation partagée d'animations et événements ; • La consolidation de l'ancrage de proximité des bibliothèques, et un accompagnement à leur évolution en tant que « lieux de vie et de lien social » (axe 4> chantier 3) 	<p>Chantier prioritaire et l'un des plus matures : une étude d'opportunité pour la création d'un réseau de lecture publique a été réalisée par la CSMA, avec 3 scénarios d'intervention. Le service culturel de l'agglomération a organisé des cotech EAC en cette année de préfiguration qui amorcent le travail en réseau et la mise en place d'actions communes telles que la création du prix « Plume d'OH » (2^{ème} édition en 2021). Il s'agit de concrétiser l'impulsion d'une dynamique commune sur ce sujet.</p>	<p>Pilotage par CSMA</p> <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques / médiathèques du territoire • Villes • BDLA • DRAC

Axe 1: Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 2 : Sensibiliser les jeunes aux arts et à la culture, former de jeunes citoyens – l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes du territoire</p>	<p>Ce chantier cible les nouvelles générations, en tant que citoyens de demain : il s'agit de stimuler leur créativité, d'encourager le développement et l'expression de leur sensibilité, et leur permettre d'appréhender pleinement les enjeux du monde contemporain. Ce chantier pourra se traduire par la conception de parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des scolaires et appuyés sur les trois piliers mis en évidence par le Ministère de la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rencontre avec des œuvres, des artistes et professionnels de la culture, la fréquentation de lieux culturels, • La pratique artistique, • L'acquisition de connaissances, la maîtrise de notions théoriques permettant de mettre en perspective les expériences sensibles <p>A travers la proposition de parcours communs pour l'ensemble des jeunes du territoire de l'agglomération, ce sont une nouvelle fois les enjeux d'équité territoriale et de lutte contre les inégalités d'accès à la culture qui sont en jeu.</p>	<p>Un chantier prioritaire, à mettre en œuvre par étapes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans une première phase: proposer un parcours EAC coordonné par le Quatrain. ➤ A moyen terme: la création d'un poste de médiation/coordonnateur EAC au sein du service culturel agglomération ➤ A long terme: La labellisation nationale 100% EAC pourrait constituer un horizon (un parcours EAC pour tous les enfants et adolescents du territoire (plus d'infos)). 	<p>Pilotage par les villes (écoles) et la CSMA : orientation et mise à disposition de ressources pédagogiques, mobilisation d'artistes via appels à projets.</p> <p>→ Appui des équipes du Quatrain : médiation autour des productions qui y sont accueillies (cf. axe 3)</p> <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Education nationale (Rectorat de l'Académie de Nantes) et DRAC • Région, Département (collèges et lycées) • Partenaires artistiques (Grand T, MDLA) • Communes et salles de diffusion • Artistes du territoire

Axe 1: Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 3 : Soutenir les projets artistiques itinérants sur le territoire / garantir une présence artistique de qualité dans l'ensemble des communes du territoire	<p>Ce chantier invite à penser une répartition équilibrée de la présence artistique sur l'ensemble du territoire, dans un objectif d'équité entre les communes composant l'agglomération. Le PCT est ainsi une opportunité pour atténuer les disparités de dotations sur le plan culturel et permettre de renforcer la présence artistique là où elle est aujourd'hui plus faible.</p> <p>Le soutien à des projets itinérants, la circulation d'œuvres et de dispositifs sur l'ensemble du territoire doit aussi conforter le sentiment d'une aventure culturelle commune.</p> <p>Exemple d'action : > une inscription dans des réseaux de programmation / diffusion (type RIPLA) pour garantir une professionnalisation et qualité de programmation dans les salles du territoire. > un spectacle hors les murs du Quatrain</p>	<p>Un chantier transversal. Une première étape: Un spectacle hors les murs programmé au Quatrain. A relier au positionnement du Quatrain comme scène de territoire (axe 3 – chantier 1)</p>	<p>Pilotage par CSMA (service culture) En coopération étroite avec les services communaux et les salles de diffusion du territoire</p> <p>Partenaires: Ripla, Grand T, MDLA, Lieu Unique DRAC, Département</p>
Chantier 4 : Soutenir l'enseignement musical pour développer la fibre musicale du territoire	<p>Depuis janvier 2019, l'agglomération exerce la compétence « Soutien aux écoles de musique » : elle co-finance les 6 écoles de musique du territoire par le biais de conventions d'objectifs.</p> <p>Comme pour les bibliothèques, on relève dans ce domaine une hétérogénéité dans le dimensionnement et le degré de rayonnement des activités. Un rapprochement des écoles, autour d'un cadre d'intervention partagé, permettrait une montée en qualité et une meilleure structuration des enseignements proposés. Il s'agit de structurer une offre qui assure un service qualitatif et cohérent aux habitants.</p> <p>Exemples d'actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une mise en réseau des écoles de musique, avec une fonction de coordination. Une mise à plat des publics touchés et une actualisation de l'offre proposée pour correspondre aux pratiques des habitants (musiques actuelles) • Des actions culturelles partagées avec les festivals et musiciens pro ou amateurs du territoire, pour décroiser et renouveler l'enseignement musical. 	<p>Un chantier prioritaire, mais présentant des freins dans l'accompagnement au changement des équipes. Une 1e étape serait de démarrer le mode projet (copil/cotech comme amorcé sur la lecture publique) et de prévoir des rencontres/ benchmark avec d'autres EPCI ayant structuré leur enseignement musical. Ce chantier nécessite une structuration RH (<i>cf. préconisations en fin de document</i>)</p>	<p>Pilotage par CSMA – 6 écoles de musique du territoire</p> <p>Partenaires: Associations - Festivals musicaux du territoire (dont le Hellfest), Musiciens et groupes professionnels</p>

Axe 1: Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 5 : Lever les freins à l'accès à la culture pour les publics dits « empêchés »</p>	<p>Ce chantier correspond à un critère d'accessibilité de l'offre culturelle, avec des dispositifs ciblés sur les publics dits « empêchés », c'est-à-dire dans l'incapacité de bénéficier de cette offre pour des raisons variées : géographiques (éloignement), sociales et financières, physiques (ex. : personnes à mobilité réduite, séniors), juridiques (prisons) ...</p> <p>Prendre en compte l'ensemble de ces contraintes dans la conception des actions culturelles et artistiques est ainsi une exigence démocratique.</p> <p>Exemples d'actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de groupes et navettes pour faciliter l'accès aux équipements et événements culturels du territoire • Rencontres avec des artistes et petites formes artistiques dans les établissements spécialisés (hôpital, IME, Ehpad) • La mise en place de billets solidaire 	<p>Un chantier de long-terme, qui nécessite de prioriser les publics/partenaires à mobiliser.</p> <p>La mise en place de billets solidaires dans les salles de diffusion du territoire pourrait être un premier pas, sur l'enjeu de l'accessibilité financière / à compléter d'actions d'accompagnement dédiées pour travailler sur les autres freins.</p>	<p>Pilotage par CSMA : avec un travail transversal entre services de l'agglo pour lever les freins en question.</p> <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Services communaux et départementaux • Acteurs des champs de la santé-handicap, des solidarités, de la justice – exemples : hôpital de Clisson, IME, Ehpad, planning familial, espaces jeunes ou mission locale (pour toucher les jeunes déscolarisés), Réseau Parentalité

AXE 2 : EXPLORER ET VALORISER LES ORIGINALITÉS DU TERRITOIRE

⇒ Enjeux: visibilité des ressources, attractivité, fierté, différenciation

LES CHANTIERS ET DES EXEMPLES D' ACTIONS

Chantier 1 : Valoriser le patrimoine (communs des villages, patrimoine naturel...), une spécificité de notre territoire

Ex. : un projet de festival itinérant pendant l'été

Ex. : un projet avec l'Observatoire du Paysage

Chantier 2 : Penser une programmation culturelle et artistique des sites touristiques, de détente et de loisirs

Ex. : un projet sur le site du Liveau ; un projet en bord de rivières, à Pont-Caffino...

Chantier 3 : Affirmer l'identité musicale et festivalière du territoire

Ex. : un partenariat renforcé avec le Hellfest ; le développement d'une programmation au Musée de la Chanson Française



Le Séchoir du Liveau

Axe 2: Explorer et valoriser les originalités du territoire

DÉFINITION DE L'AXE : Si le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo connaît aujourd'hui des transformations rapides, il abrite également des « originalités », qui sont autant d'éléments différenciants et de leviers d'attractivité sur lesquels prendre appui : le patrimoine naturel (le vignoble, les bords de rivières, ...) et architectural (Grand Patrimoine et architecture à l'italienne), les communs de village, un tissu festivalier et musical dynamique. Ces ressources précieuses sont parfois « dormantes », insuffisamment valorisées ou structurées : le PCT peut permettre de mieux les mettre en lumière, aussi bien auprès des habitants que de publics extérieurs.

⇒ **ENJEUX :** visibilité des ressources, attractivité, fierté, différenciation

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 1 : Valoriser le patrimoine (communs des villages, patrimoine naturel...), une spécificité de notre territoire	<p>L'existence de « communs de village », de même que la présence d'un patrimoine naturel et bâti d'intérêt constituent une ressource différenciante du territoire. Elle est pourtant encore insuffisamment connue, y compris par les résidents du territoire.</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception d'une signalétique artistique et de parcours ludiques autour du patrimoine naturel et bâti du territoire (voir exemple de fiche-action) • Une résidence artistique participative en lien avec l'Observatoire du Paysage du Vignoble nantais. • Des circuits architecturaux et patrimoniaux 	<p>Un chantier qui pourra s'appuyer sur les réalisations déjà importantes des équipes du Vignoble nantais (ex. : un travail de recensement des communs de village).</p>	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Pays du Vignoble nantais ; • les commune abritant des sites patrimoniaux ; • Les associations d'habitants (histoire / mémoire / patrimoine) • Département (Grand Patrimoine)
Chantier 2 : Penser une programmation culturelle et artistique des sites touristiques, de détente et de loisirs	<p>Ce chantier a pour objet le développement d'un travail transversal entre les compétences culture et tourisme autour des sites de visite du territoire. Le déploiement d'une programmation culturelle et artistique dédiée viendra conforter l'attractivité de ces sites, aussi bien auprès des habitants que d'excursionnistes / touristes.</p> <p>Exemples d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation le long des cours d'eau: spectacle déambulatoire et participatif, programmation itinérante. • Un appel à projet restructuré sur le site du Liveau avec une coloration tourisme – création – développement territorial 	<p>A expérimenter sur un à deux sites avant d'envisager un éventuel déploiement à grande échelle. S'appuyer sur les événementiels existants et sur le Voyage dans le vignoble.</p> <p>A relier à l'axe 5 (projets croisés culture – tourisme + économie)</p>	<p>Pilotage par CSMA + Office de tourisme du Vignoble de Nantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Voyage à Nantes • Communes concernées • Loire Atlantique Développement • Atout France

Axe 2: Explorer et valoriser les originalités du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 3 : Affirmer l'identité musicale et festivalière du territoire</p>	<p>Le diagnostic, et les débats ayant eu lieu au cours de l'année de préfiguration du PCT, ont confirmé la présence d'une fibre musicale et festivalière particulière sur le territoire.</p> <p>Outre l'activité des écoles de musique, on relève la présence de plusieurs associations musicales (une quinzaine), de même qu'une appétence des acteurs locaux pour des formes événementielles conviviales, de proximité (ex. : cafés-concerts). Ce chantier vise à mieux promouvoir cette spécificité ; il invite également à renforcer les liens de la collectivité au festival Hellfest – l'emblème du territoire, avec lequel la coopération culturelle reste peu investie.</p> <p>Exemples d'actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une itinérance aux festivals musicaux existants, notamment concentrés autour de Clisson • Soutenir la pratique musicale amateur (ex: organisation de tremplin, meilleures intégration de l'enseignement des musiques actuelles) 	<p>Une identité musicale et festivalière qui reste souvent un impensé, une mise en « filière » à imaginer à l'échelle du territoire.</p> <p>A relier au chantier 4, axe 1</p>	<p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations musicales locales • Ecoles de musique • Hellfest festival • Musée de la chanson française • Lycée Charles Peguy • Autres : le pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire

AXE 3 : STRUCTURER LES FORCES VIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

⇒ *Enjeux: montée en compétences, coopération, mise en réseau et mutualisation des moyens*

LES CHANTIERS ET DES EXEMPLES D' ACTIONS

Chantier 1 : Faire du Quatrain une véritable scène de territoire, un centre de ressources pour la structuration de projets en spectacle vivant sur le territoire

Chantier 2 : Accompagner la mise en réseau des villes, associations et partenaires culturels

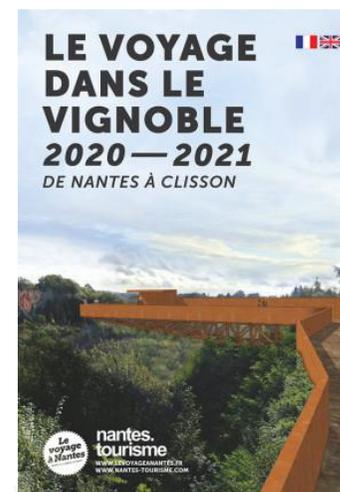
Ex. : une plateforme / un agenda culturel, pour donner à voir l'action culturelle du territoire, des rdv d'inter-connaissances

Chantier 3 : Renforcer les partenariats extra-territoriaux

Ex. : une poursuite de la mise en réseau aux échelles départementale et régionale, via des partenariats renforcés avec le VAN, le Grand T, MDLA...

Chantier 4 : Mettre en scène l'action culturelle du territoire

Ex. : la désignation de relais / ambassadeurs de la démarche PCT



Le partenariat avec le Voyage à Nantes

La communauté culturelle mobilisée au cours de l'étude de préfiguration du PCT



Le Quatrain

Axe 3: Structurer les forces vives pour le développement culturel du territoire

DÉFINITION DE L'AXE : Le développement culturel du territoire est aujourd'hui porté partiellement par la CSMA via ses compétences culturelles actuelles (gestion des équipements d'intérêt communautaire, soutien aux manifestations culturelles, soutien aux écoles de musique, démarche Pays d'art et d'histoire) et par les villes, selon leurs moyens et leurs choix de politiques culturelles municipales. Le tissu associatif est reconnu comme foisonnant sur le territoire, mais agit plutôt à l'échelle municipale, avec une forte polarité sur Clisson. Pour œuvrer à un développement équilibré sur le territoire, il n'est pas question que la CSMA mène seule des actions, il est indispensable de s'appuyer sur le tissu d'associations, d'artistes, de potentiels porteurs de projets locaux, mais aussi de consolider les partenariats extra-territoriaux, pour aider ces « forces vives » à se structurer, à augmenter le rayonnement et la qualité de leurs actions et à œuvrer ainsi à une action culturelle cohérente et équilibrée sur l'ensemble du territoire.

⇒ **ENJEUX :** montée en compétences, coopération, mise en réseau et mutualisation des moyens

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 1 : Faire du Quatrain une véritable scène de territoire, un centre de ressources pour la structuration de projets en spectacle vivant sur le territoire	<p>Le Quatrain est à ce jour l'unique équipement d'intérêt communautaire de l'agglomération. Situé en périphérie du territoire, il peut remplir un objectif de rayonnement et d'accompagnement à la montée en qualité du spectacle vivant sur le territoire, ce qui peut s'incarner par plusieurs actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une programmation vivante hors-murs/itinérante construite avec les autres villes du territoire, adaptée notamment aux salles moins bien équipées • Développer un programme de médiation culturelle territoriale autour de créations artistiques au Quatrain • Appuyer en ingénierie de projet/mutualisation de moyens techniques les salles du territoire <p><i>Option à étudier: proposer que la « Scène de territoire » soit un consortium de plusieurs scènes de diffusion du territoire, défini comme d'intérêt territorial</i></p>	Chantier prioritaire : opportunité de s'appuyer sur une équipe professionnelle constituée (à renforcer d'un poste en médiation et/ou en régie selon le choix des actions)	<p>Pilotage: Quatrain / CSMA</p> <p>Partenaires: 7 salles de diffusion du territoire, salles polyvalentes des autres villes, future salle Arlechino</p> <p>Le RIPLA (Réseau d'Information des Programmateurs de Loire-Atlantique), le Grand T, MDLA, la DRAC.</p> <p>Question: Hellfest ?</p>

Axe 3: Structurer les forces vives pour le développement culturel du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 2 : Accompagner la mise en réseau des villes, associations et partenaires culturels</p>	<p>Il s'agit ici de favoriser les projets de coopération entre les villes, les associations et les partenaires culturels ayant vocation à rayonnement à une échelle supracommunale. Ces projets partenariaux doivent permettre d'avoir une plus grande force de frappe auprès des partenaires institutionnels et une meilleure visibilité auprès des habitants.</p> <p>Quelques actions possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en ligne un agenda/une plateforme culturelle qui valoriser l'action et l'actualité culturelle du territoire (cible habitants et cible professionnels) • Créer une communauté culturelle du territoire => Organiser des rencontres culturelles régulières pour favoriser l'interconnaissance, le partage d'expériences et le montage de projets communs; voire des formations professionnalisantes pour les acteurs associatifs • Pour aller plus loin: redéfinir la politique communautaire de soutien/subventions aux associations culturelles pour y intégrer des critères de rayonnement et d'innovation 	<p>Chantier prioritaire: à court terme, mettre rapidement en lumière l'existant.</p> <p>A court terme: générer un agenda partagé des actions culturelles existantes, par le Service communication de l'agglomération.</p> <p>Poursuivre l'interconnaissance amorcée lors de l'étude PCT avec des temps de rencontre de la communauté culturelle.</p> <p>Monter d'un cran dans la structuration du réseau existant (une demande forte exprimée lors de l'étude)</p>	<p>Pilotage partagé CSMA et Villes. Service culturel agglomération pouvant être centre de ressources.</p> <p>Partenaires: Département, Pays d'art et d'histoire, et partenaires thématiques référents par discipline</p>
<p>Chantier 3 : Renforcer les partenariats extra-territoriaux</p>	<p>Pour assurer la montée en qualité de l'offre culturelle proposée sur le territoire, renforcer les partenariats avec les acteurs de référence à l'échelle départementale. C'est un levier d'attractivité/visibilité, source de renouvellement des propositions artistiques, levier de financement, gage d'adaptation aux transitions en cours</p>	<p>Chantier déjà amorcé, à consolider</p>	<p>Pilotage partagé CSMA et Villes.</p> <p>Partenaires: Voyage à Nantes, Grand T, MDLA, Département (Grand Patrimoine notamment), DRAC, quid de Cholet/de la Vendée?</p>

Axe 3: Structurer les forces vives pour le développement culturel du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 4 : Mettre en scène l'action culturelle du territoire	Ce chantier rejoint le chantier 3.2 sur les actions de communication type agenda partagé. Au-delà, un projet d'EAC à l'échelle du territoire, bien documenté, mis en récit, partagé peut être une action forte pour raconter ce qui se fait. Cette mise en récit peut être proposée par un/des artistes du territoire.	Chantier à mettre en œuvre en correspondance du chantier EAC	Pilotage: CSMA et villes Partenaires: DRAC, Education nationale, artistes du territoire

AXE 4 : FAIRE DE L'ART ET LA CULTURE UN VECTEUR DE CONVIVIALITÉ ET DE LIEN ENTRE LES HABITANTS

⇒ *Enjeux : participation citoyenne, animation du territoire, lien social*

LES CHANTIERS ET DES EXEMPLES D' ACTIONS

Chantier 1 : Promouvoir un événementiel fédérateur sur le territoire

Chantier 2 : Elaborer des projets dans un cadre intergénérationnel

Chantier 3 : Encourager l'évolution des lieux culturels du territoire comme lieux de vie et de lien social (dynamique tiers lieux)

Ex. : accompagnement à l'émergence de lieux multi-usages

Chantier 4 : Faciliter des projets culturels participatifs et d'initiative citoyenne

Ex. : lancement d'appels à projets culturels et artistiques



Une permanence artistique participative sur le site des Cartonneries à Saint-Etienne



Les Muscadétours, rendez-vous convivial du vignoble nantais

Axe 4: Faire de l'art et la culture un vecteur de convivialité et de lien entre les habitants

DEFINITION DE L'AXE : Les temps de co-construction du PCT ont révélé une envie puissante que la mise en œuvre de cette démarche puisse contribuer à renforcer le lien social sur le territoire et à provoquer de nouvelles rencontres. Avec en creux, le besoin de produire un sens commun sur un territoire qui accueille une population hétérogène : résidents de longue date et nouveaux arrivants, habitants des communes en proximité de la métropole nantaise et habitants des franges plus rurales ... Dans cette optique, il s'agit de penser des interventions culturelles sous des formats festifs, conviviaux, en donnant une large place à l'initiative citoyenne et associative et en soutenant l'évolution des lieux culturels en tant qu'espaces de vie et de lien social.

⇒ **ENJEUX** : participation citoyenne, animation du territoire, lien social

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 1 : Promouvoir un événementiel fédérateur sur le territoire	<p>L'envie souvent exprimée au cours des temps de concertation d'un événementiel fédérateur correspond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer du lien entre habitants - un aspect d'autant plus important au vu de l'étendue et l'hétérogénéité du territoire et d'une démographie locale en évolution constante ; • impliquer les habitants dans l'animation de leur territoire (participation citoyenne) ; • mettre en scène un territoire en mouvement, sous des formats festifs et conviviaux. 	Un paysage événementiel dynamique sur lequel prendre appui.	Pilotage par les villes & la CSMA – en co-construction étroite avec des habitants / associations culturelles / festivals et événements existants
Chantier 2 : Elaborer des projets dans un cadre intergénérationnel	<p>Ce chantier vise à inscrire le projet culturel dans un horizon de solidarité accrue entre générations – en lien notamment avec la compétence « action sociale » de l'agglomération, et avec l'ambition générale de susciter des rencontres entre sensibilités et profils d'habitants rarement amenés à se côtoyer.</p> <p>Exemple d'action: projet artistique entre écoles et EHPAD / projet sur la transmission de savoir et la mémoire locale d'une génération à l'autre (orienté éducation populaire + citoyenneté + aide à l'insertion sociale et professionnelle)</p>	Un chantier nouveau, à expérimenter à petite échelle dans un premier temps. A relier aux chantiers 1.2 et 1.5	<p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services communaux • EPHAD et structures intervenant auprès de personnes âgées • Ecoles, mission locale, espaces jeunesse, CFA • Associations œuvrant sur ce terrain intergénérationnel et l'éducation populaire (ANIMAJE, IFAC)

Axe 4: Faire de l'art et la culture un vecteur de convivialité et de lien entre les habitants

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 3 : Encourager l'évolution des lieux culturels du territoire comme lieux de vie et de lien social (dynamique tiers lieux)</p>	<p>Il s'agit ici de repenser la fonction des lieux culturels, en encourageant une diversification de leurs usages et en affirmant leur rôle-clé dans l'animation du lien social. Ce chantier induit ainsi de repenser la place des usagers dans l'activité de ces lieux, à impulser des pratiques plus collaboratives, qui participent d'une plus grande réceptivité aux besoins de proximité. Encourager aussi l'émergence de nouveaux lieux, portés par des entrepreneurs et porteurs de projets locaux, par exemple dans des espaces à réhabiliter.</p> <p>Exemples d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire du Séchoir du Liveau un lieu hybride, où seraient expérimentés des activités temporaires avec une coloration « arts et territoire », qui croise tourisme – création – développement territorial (cf. chantiers 2.1 et 5.1) – avant de pérenniser la destination du lieu. • Cartographier les lieux vacants/en attente de nouveaux usages sur le territoire et proposer de premières occupations « test » sur appel à projet. 	<p>Un chantier prioritaire, qui suscite une réelle appétence des acteurs locaux avec un besoin de sensibilisation / prise de recul pour se former aux approches « tiers-lieux » et donner envie aux porteurs de projets (acteurs économiques, citoyens) de se positionner.</p>	<p>Pilotage par CSMA (culture + dev éco) et communes concernées par des lieux potentiels</p> <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectifs de designers et d'architectes, Ecole de Design de Nantes • Des rencontres à organiser avec des tiers-lieux à proximité, pour s'inspirer (ex. : le « Le Beau Tiers Lieu » à Nantes, le centre social et socioculturel « Chemille » à Chemillé-en-Anjou – tous les 2 labellisés « Fabriques de territoire ») • ANCT (Programme Fabriques de territoire) • Fondation de France (sur des lieux patrimoniaux à transformer) • Autres fondations (Carasso par ex)
<p>Chantier 4 : Faciliter des projets culturels participatifs et d'initiative citoyenne</p>	<p>L'objectif est ici de donner corps à un PCT véritablement partagé, qui ne cantonne pas les habitants à une seule position de consommation culturelle et les associe directement à la conception de la programmation culturelle du territoire. Ce chantier place l'agglo dans une position d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des initiatives émanant d'habitants et porteurs de projets locaux.</p> <p>Exemple d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lancement d'appels à projets culturels et artistiques encourageant des démarches de co-création avec les habitants (à relier à l'axe 5) 	<p>Un chantier qui induit une progression du positionnement de l'agglo par rapport à ce qui se fait actuellement. A relier à l'axe 5, pour une thématisation sur les projets du territoire</p>	<p>Pilotage par CSMA et les villes</p> <p><i>Partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants, porteurs de projets culturels et artistiques • Fondations • DRAC – Département / Résidences territoriales

AXE 5 : LIER CULTURE ET PROJETS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

⇒ *Enjeux : transversalité, décroisement et croisement des compétences, innovation, développement durable et attractivité*

LES CHANTIERS ET DES EXEMPLES D' ACTIONS

Chantier 1 : Associer les artistes et créatifs à la valorisation des projets du territoire

Ex. : Un projet artistique pour animer le plan vélo

Chantier 2: Elaborer des projets croisés culture – tourisme

Ex. : des circuits artistiques à travers le territoire

Chantier 3 : culture et vie économique

Chantier 4 : culture et développement durable

Chantier 5 : Faire du PCT la première pierre du projet de territoire

Ex. : l'animation d'un groupe de travail culture et développement du territoire

Etc.



Axe 5: Lier culture et projets structurants du territoire

DÉFINITION DE L'AXE : Sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine, les arts et la culture peuvent constituer de véritables leviers d'attractivité, de cohésion territoriale et de développement durable du territoire. Ce dernier axe place volontairement la culture en transversalité de l'ensemble des compétences portées par la CSMA. Des actions culturelles innovantes peuvent venir révéler et accompagner les projets structurants du territoire – qu'ils soient de l'ordre du développement économique et touristique, de l'aménagement et de l'habitat, de la mobilité ou de l'action sociale. *La définition de cet axe reste souple à ce stade pour pouvoir s'adapter aux orientations du projet de territoire en cours de définition et venir appuyer et mettre en visibilité les futures priorités d'intervention communautaire par des démarches artistiques et culturelles.*

⇒ **ENJEUX** : transversalité, décloisonnement et croisement des compétences, innovation, développement durable et attractivité, « bien vivre »

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires presentis
Chantier 1 : Associer les artistes et créatifs à la valorisation des projets du territoire	<p>Nombreux sont les artistes installés sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine ou à proximité. Les artistes ont la capacité de raconter/mettre en récit le territoire et ses grands projets à travers de projets artistiques in situ, pouvant avoir une dimension participative (associant les élus, les techniciens, les habitants)</p> <p>Exemple d'actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une carte blanche « photo/arts visuels » à un artiste pour raconter le territoire de la CSMA avec une exposition itinérante • Faire du Séchoir du Liveau un lieu d'expérimentation de projets « arts & territoire » (résidences d'artistes, designers, sur des enjeux du territoire) • Définir un projet artistique sur le nouvel équipement aquatique 	<p>Une première « carte blanche artistique » est une action facile à mettre en place / avec un forte dimension de communication-visibilité. Pour aller plus loin, une structuration des arts visuels sur le territoire sera à amorcer, en collaboration avec des partenaires structurants.</p>	<p>CMSA Partenaires: Ville de Gorges pour le Séchoir et autres villes pour lieux d'exposition DRAC Pays d'art et d'histoire FRAC Pays de la Loire Ecole des Beaux Arts Nantes St Nazaire</p>

Axe 5: Lier culture et projets structurants du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
<p>Chantier 2 : Elaborer des projets croisés culture – tourisme</p>	<p>Le principe de ce chantier est de renforcer les liens entre culture et tourisme, aujourd'hui réunis au sein d'une même commission communautaire. Les projets artistiques et culturels sont ici perçus comme des moyens d'attirer les touristes sur le territoire et de les inciter à allonger leur séjour par une offre originale. Réciproquement, les habitants de l'agglomération peuvent découvrir leur territoire avec un nouvel œil, être « touristes chez eux », et se sentir fier de vivre à Clisson, Sèvre et Maine.</p> <p>Exemples d'actions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des circuits artistiques / un parcours d'œuvres dans l'espace public et de visites pour découvrir le territoire • Des projets culturels autour de la découverte du territoire avec des habitants ambassadeurs • Des offres touristiques insolites, conçues avec des artistes (ex: hébergements-œuvres d'art) 	<p>Ce chantier se place dans la continuité du partenariat amorcé avec le Voyage dans le Vignoble – avec récemment l'inauguration du <i>Porte-Vue</i> au Pont Caffino. Il permet de tester un premier axe de travail transversal, naturel entre culture et tourisme.</p>	<p>Copilotage : CSMA et Office de Tourisme du Vignoble de Nantes Partenaires: Voyage à Nantes Loire Atlantique Développement Grand Patrimoine (Département) Collectifs d'artistes et d'architecte (ex: https://bruitdufrigo.com/projets/les-refuges-periurbains/) Ecoles d'architecture, design, beaux-arts de Nantes + formations en tourisme</p>
<p>Chantier 3 : culture et vie économique</p>	<p>Il s'agit ici de renforcer le lien entre la culture et les acteurs économiques du territoire. Au-delà du rôle de mécène attribué aux entreprises, il s'agit de proposer aux entreprises des collaborations artistiques pouvant être un levier d'innovation-recherche, de communication et de participation à la vie de l'entreprise. Vice-versa, les artistes peuvent accéder en entreprise à des moyens techniques utiles au développement de leur création.</p> <p>Actions possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des acteurs culturels avec les réseaux et clubs d'entreprises du territoire pour amorcer des partenariats • Résidences d'artistes/designers en entreprises (par ex chez LU) • Projets artistiques dans des vitrines de commerces /développement de artisanat d'art 	<p>Ce chantier est nouveau pour le territoire. Il doit s'appuyer une première étape de rencontre et d'interconnaissance, initié par un groupe d'acteurs culturels du territoire, pour écouter les besoins des entreprises, et réfléchir au potentiels points de convergence.</p>	<p>Pilotage: CSMA (culture & développement économique) Partenaires: Clubs et réseaux d'entreprises du territoire; associations de commerçants et artisans Loire Atlantique développement CCI/CMA Institutions culturelles départementales ayant développé une relation aux entreprises</p>

Axe 5: Lier culture et projets structurants du territoire

Chantier	Précisions sur le chantier + exemples d'actions	Priorité / maturité	Pilotage + Partenaires pressentis
Chantier 4 : culture et développement durable	<p>Ce chantier doit être travaillé en lien avec les orientations du PCAET (plan climat-air-énergie territorial). Il vise à accompagner les transitions écologiques et sociétales en cours, à participer à la pédagogie autour des actions environnementales locale via des démarches culturelles mais aussi à travailler à la réduction de l'empreinte environnementale des événements culturels.</p> <p>Actions possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets artistiques pédagogiques pour accompagner les actions du le PCAET • Un projet artistique qui accompagne et valorise le développement des mobilités douces sur le territoire (ex: le Plan Vélo) • Un groupe de travail des principaux festivals et acteurs culturels du territoire pour mettre en place des actions responsables en matière de développement durable 	<p>Ce chantier peut bénéficier de l'effet d'entraînement du PCAET. C'est un champ investi de plus en plus par les collectivités locales sur lequel la CSMA gagnerait à se positionner, pour être en phase et anticiper les changements de modèle à l'œuvre.</p>	<p>CSMA Partenaires pressentis: Associations artistiques et environnementales Festivals du territoire et structures de diffusion CAUE de Loire Atlantique, ADEME, prix COAL, POLAU (pôle national arts.urbanisme)</p>
Chantier 5 : Faire du PCT la première pierre du projet de territoire	<p>Ce chantier, volontairement souple, vise à placer le PCT comme un moyen d'expérimenter des méthodologies de projet et de gouvernance mettant à contribution les élus, techniciens, associations, citoyens, qui pourront être un appui au projet de territoire. Le PCT est ainsi une première expérimentation de projet territorial thématiqué, qui peut servir à l'élaboration du PT. La souplesse de mise en œuvre du PCT, à travers une programmation d'actions par saison, permet une adaptation, pour intégrer des actions artistiques et culturelles correspondant à la stratégie globale du projet de territoire. C'est un levier de mise en visibilité et d'incarnation sensible et concrète du nouveau projet de territoire.</p>	<p>Ce chantier a été relevé comme prioritaire lors des temps de co-construction de l'étude, avec les élus, techniciens et acteurs de la société civile. Le PCT préfigure ainsi le PT.</p>	<p>CSMA, Villes Et l'ensemble des partenaires associés au projet de territoire</p>

Les chantiers priorités

Les participants du forum culturel et les élus réunis en Commission culture en janvier 2021 ont insisté sur certains chantiers à prioriser:

Mettre en réseau les bibliothèques du territoire —————> AXE 1, 2, 3 et 5

Enjeux MONTEE EN COMPETENCES, EQUITE TERRITORIALE, ACCESSIBILITE, ATTRACTIVITE, ANIMATION DU TERRITOIRE

Evolution des lieux culturels en lieu de vie et de lien social —————> AXE 1, 4

Enjeux de PROXIMITE, SOLIDARITE, ANIMATION DU TERRITOIRE, LIEN SOCIAL

Accompagner la mise en réseau des associations / partenaires culturels —————> AXE 2 et 3

Enjeux d'INTERCONNAISSANCES, VISIBILITE DE L'OFFRE EXISTANTE

Sensibiliser les habitants (jeunes, intergénération, public empêché) aux arts et à la culture —————> AXE 2 et 5

Enjeux de CITOYENNETE, CREATIVITE, CONVIVIALITE

Le Quatrain, une scène de territoire / des projets itinérants / valorisation des sites touristiques et naturels —————>

Enjeux d'ACCESSIBILITE, EQUITE TERRITORIALE, ATTRACTIVITE, ANIMATION DU TERRITOIRE

AXE 1, 2, 3 et 4

Enseignement musical —————> AXE 1, 3

Enjeux de STRUCTURATION, MONTEE EN COMPETENCE, ACCESSIBILITE

Faire du PCT la première pierre du projet de territoire —————> AXE 5

Enjeux de TRANSVERSALITE (culture-développement durable, culture-tourisme)

Préconisations sur la structuration et l'animation de la démarche PCT



La structuration et l'animation de la démarche PCT doit confirmer le positionnement de la communauté d'agglomération comme **facilitatrice**. La CSMA devra aider à la structuration du PCT, la mise en réseau des villes et partenaires, la montée en compétences des acteurs culturels locaux, dans une optique de cohérence avec les politiques publiques communautaires et municipales.

NOUS IDENTIFIONS COMME **CONDITIONS DE RÉUSSITE** DE LA DÉMARCHE:

1 **Asseoir le portage politique de la démarche PCT : missionner la Commission Tourisme-Culture comme garante de la bonne conduite du PCT pour:**

- Définir les grandes orientations du PCT
- Effectuer les grands arbitrages budgétaires
- Participer à l'élaboration des projets

En terme de portage politique, ce rôle de garant accordé à la Commission culture lui permettra d'être force de proposition et d'être responsable de la démarche, en bonne cohérence avec le projet de territoire, auprès du bureau communautaire et de la présidence de la CSMA. Nous préconisons de prévoir une formation continue des élus (évolution des pratiques culturelles, prise en compte des enjeux environnementaux et numériques etc) et de les intégrer dans des projets opérationnels pour une bonne appropriation de la démarche et un bon relai auprès des citoyens et des municipalités. **La Commission devra particulièrement veiller à l'implication des Villes dans la démarche:** toutes les actions du PCT ne doivent pas émaner de l'agglomération qui n'a pas vocation à se substituer à l'action culturelle municipale; a contrario les villes peuvent proposer des actions à intégrer au PCT.

2 **S'intégrer au projet de territoire:** capitaliser sur l'expérimentation de ce projet culturel co-construit, avec une forte souplesse (à noter l'intégration dans l'axe 5 des grandes orientations du PT à venir) et le bénéfice d'un soutien du Département et de l'Etat, apprécié par nombre d'EPCI.

Préconisations sur la structuration et l'animation de la démarche PCT

3 Consolider les compétences culturelles de l'agglomération :

Des choix forts seront à faire sur le socle de compétences de l'agglomération sur deux dossiers principaux :

- l'intégration de la lecture publique, perçue à toutes les étapes de co-construction de l'étude comme le chantier le plus mature et suscitant une forte attente de concrétisation de l'ensemble des acteurs. Les bibliothèques sont perçues par tous comme la porte d'entrée culturelle en proximité, avec des pratiques et moyens aujourd'hui disparates, pouvant bénéficier fortement d'une mutualisation pour rendre un meilleur service aux habitants et être le support de bon nombre de projets du PCT.
- Le besoin de mieux structurer les écoles de musique (fusions et mutualisation), pour assurer une cohérence de l'offre et enfin tirer parti de l'identité musicale forte du territoire, appréciée des habitants.

4 Renforcer l'équipe dédiée pour porter le PCT : structurer le Service Culturel de l'agglomération

- Avec a minima la création d'un poste de coordination pour :
 - faciliter / coordonner / animer le réseau (*ex: venir en appui aux villes pour les projets d'intérêt communautaire*)
 - (co)piloter les actions du PCT
 - Conseiller et orienter les demandes des porteurs de projets et partenaires
- Pour une structuration optimale de la démarche, le Service culturel de l'agglomération pourra être constitué des postes suivants :
 - Directeur du service + du Quatrain
 - Equipe actuelle du Quatrain
 - Coordinateur-riche PCT
 - Chargé.e de communication (*pouvant être rattaché.e au service communication le cas échéant / mutualisation à étudier*) ou de médiation (volet EAC)
 - En cas de prise de compétence lecture publique: Coordinateur-riche Lecture Publique + Chargé.e de la numérisation-mutualisation du réseau Lecture Publique
 - Si volonté de structurer la compétence enseignement musical et d'avancer sur les fusions et mutualisation: Coordinateur-riche du soutien aux écoles de musique + adjoint administratif dédié
- **Il est important de préciser que le service culturel de l'agglomération ne se substitue en aucun cas aux équipes et politiques culturelles municipales :** son rôle est d'appuyer en ingénierie – notamment les communes moins bien dotées –, et d'aider au montage de projets d'intérêt supra-communal, au service d'un développement culturel équilibré du territoire.

Préconisations sur la structuration et l'animation de la démarche PCT



5 **S'appuyer sur le terreau artistique local pour construire les actions du PCT : une communauté culturelle à activer**

- Les artistes, associations, partenaires culturels comme forces de proposition et de conception de projets culturels et artistiques, qui dynamisent le territoire. Ceux-ci ont déjà commencés à être mobilisés lors de la préfiguration du PCT – il est indispensable de ne pas négliger les ressources qu'ils apportent – en idées, capacité de porter des projet, expérience de vie et de travail sur le territoire, de continuer à travailler avec eux et d'organiser leur capacité à contribuer au projet. On s'inscrit ici dans une logique de concertation continue avec le territoire.
- Pour inciter les acteurs à se mobiliser opportunément, une ligne budgétaire dédiée aux actions culturelles innovantes et d'intérêt territorial, destinée aux meilleurs projets de la société civile, pourrait être créée.

6 **Les parties prenantes à associer progressivement au PCT:**

- Le rôle des habitants: plus que simple bénéficiaires des actions, il pourrait être sollicités pour être forces de propositions pour des actions, voire être engagés dans le suivi et le bilan du PCT
- Les entreprises du territoire: à aborder sous l'angle d'un partenariat donnant-donnant, pas comme de simple sponsors
- Les différents partenaires culturels et extra-territoriaux, à l'écoute pour aider à structurer les actions

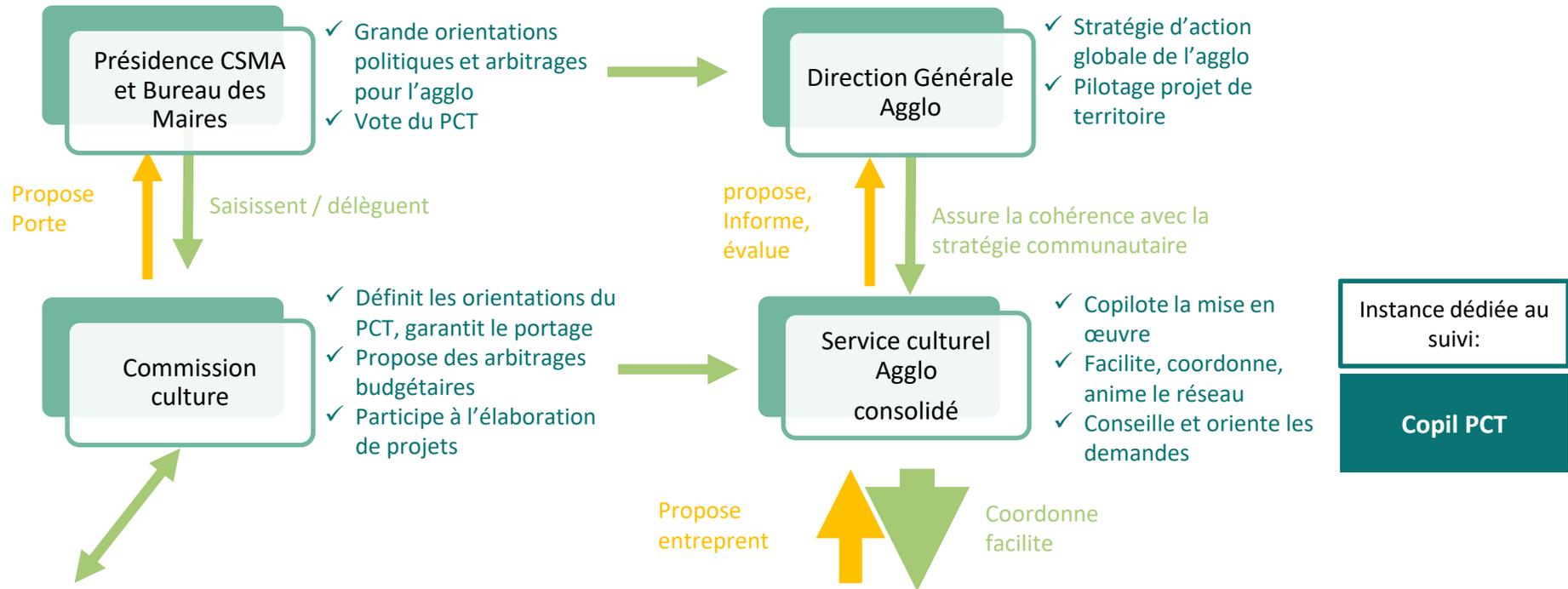
Préconisations sur la structuration et l'animation de la démarche PCT

→ LES INSTANTES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE PEUVENT DONC ÊTRE :

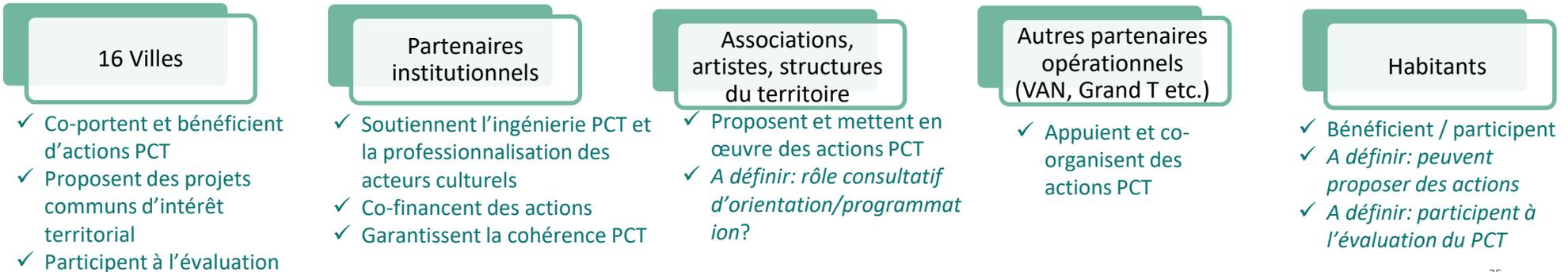
- **Pour assurer un suivi efficace de la démarche PCT, un COPIL PCT** resserré pourra être constitué avec des élus 'ambassadeurs' issus de la Commission culture, le service culturel de la CSMA, quelques acteurs culturels clés du territoire (associés au cours de l'étude), le Département et la DRAC. Des partenaires thématiques pourront être invités pour accentuer la transversalité du PCT. Il permettra un suivi et une actualisation des actions par saisons, avec une souplesse permettant d'intégrer de nouveaux enjeux du territoire, d'être à l'écoute des propositions des acteurs locaux.
- **Des rencontres élargies avec la communauté culturelle locale** – à l'instar du forum culturel amorcé en phase étude – pourront se tenir pour pouvoir affiner ou rectifier certains chantiers thématiques, recueillir les contributions des acteurs artistiques et culturels, les aider à se positionner, poursuivre l'interconnaissance et participer à l'évaluation continue de la démarche-projet. Cette communauté culturelle doit pouvoir s'ouvrir le plus largement possible et associer toutes les bonnes volontés du territoire, ainsi que des partenaires extra-territoriaux.

La formalisation de cette organisation peut faire l'objet de fiche-actions dédiées à la structuration de la démarche PCT. Elle facilitera le cofinancement de postes dédiés par les partenaires institutionnels (Département, Etat).

Proposition de schéma d'organisation pour la mise en œuvre du PCT



Communauté culturelle associée



Préconisations pour l'élaboration des fiches actions



Etablir un planning par saison des actions selon le degré de priorité/maturité des fiches actions



1e actions pour créer la dynamique PCT, avec un coût limité, et amorcer les chantiers structurants

Exemple de fiche-action à intégrer au programme opérationnel du PCT



EXEMPLE D'ACTION

FICHE ACTION N° xx

Conception d'une signalétique artistique et de parcours ludiques autour du patrimoine naturel et bâti du territoire

DEGRÉ PRIORITÉ
2

AXE(S) D'INTERVENTION: 2

CHANTIER: 1 - Valoriser le patrimoine, une spécificité de notre territoire

ENJEUX :

- Mettre en valeur le patrimoine original du territoire
- Inciter à la circulation entre les points d'intérêt du territoire
- Favoriser l'appropriation du patrimoine matériel et immatériel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Valoriser et mieux signaler les espaces d'intérêt patrimonial

PUBLICS CIBLES

Habitants / Touristes / Relais associatifs / Agents techniques

PILOTE DU PROJET

CSMA (culture + communication) et Pays du Vignoble Nantais

PARTENAIRES

les communes d'implantation sites patrimoniaux ;
Les associations d'habitants (histoire / mémoire / patrimoine)
Département (Grand Patrimoine)

ARTICULATION AVEC D'AUTRES ACTIONS

#...

DESCRIPTION

Il s'agit de développer une signalétique et des parcours ludiques qui mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti du territoire – du grand patrimoine au communs de villages. La démarche associera les associations d'habitants qui peuvent ainsi partager leur connaissance et expertise d'usage du territoire. Cette signalétique et ces parcours peuvent prendre différentes formes:

- Installer une signalétique orientée « usages » (existants, à imaginer) réalisée sous forme de cartopartie avec les personnels des sites dédiés, services techniques et citoyens.
- Dessiner des marquages au sol pour inciter aux traversées (quartiers, ponts), orienter vers les places/équipements/points de convergence, proposer des espaces de jeux et de détente dans l'espace public
- Aménager des points de vue/belvédères éphémères (à l'instar du Pont-Caffino)
- Développer un jeu de piste (à intégrer aux parcours touristiques)

Pour un réel impact visuel et une unité urbaine, il est essentiel de définir une identité graphique/artistique commune à l'ensemble des éléments, confiée par exemple à un collectif artistique ayant une démarche participative.

OUTILS A MOBILISER

- Lancement d'une commande artistique participative pour la conception et la réalisation d'une signalétique et de parcours avec les habitants/agents)

BUDGET

- Environ 100K€ pour une démarche paysagère et artistique à échelle intercommunale du type *Odyssées*
- Financements mobilisables: Voyage à Nantes, Fondations (de France, du Patrimoine etc), Europe.



Signalétique ludique, les Grands Voisins (Paris), Pauline Escot

PLANNING

- Rédaction partenariale du cahier des charges de la commande artistique – printemps 2021
- Conception participative, installation et animation de parcours (environ 4 mois)

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- PARTICIPATION: Nombre/typologies d'utilisateurs associés à la conception de la signalétique
- DIVERSIFICATION: diversification des usages/utilisateurs fréquentant les sites accueillant du public (équipements par ex)> analyse qualitative de la démarche

EXEMPLES DE PRATIQUES INSPIRANTES

- **Projet Odyssées au Grand Chambord – diagnostic sensible et installation de points de vue paysagers**

L'Odyssée Grand Chambord est un diagnostic paysager réalisé par le collectif Dérive/Quand même, à partir d'une commande artistique de la communauté de communes Grand Chambord. Le collectif est allé à la rencontre de la population au cours d'un périple itinérant à vélo. Ce travail a nourri le PLUI et a abouti à plusieurs commandes d'œuvres paysagères sur le territoire et en rapport avec son histoire et son devenir. Ces installations font écho au projet « Regards sur le Val de Loire » que la Mission Val de Loire a lancé au printemps de cette année et qui a pour but d'accompagner la réalisation de projets de découverte et de compréhension des paysages culturels du Val de Loire

Ces installations font écho au projet « Regards sur le Val de Loire » que la Mission Val de Loire a lancé au printemps de cette année et qui a pour but d'accompagner la réalisation de projets de découverte et de compréhension des paysages culturels du Val de Loire. [En savoir plus.](#)

Coûts: 108 000 € (dont 30 000 € de financement européen et 31 000 € de subventions régionales)

- **Signalétique ludique orientée « usages » et identité graphique**

Sur le site des Grands Voisins, projet de réhabilitation de l'ancien hôpital St Vincent de Paul à Paris 14^e

Une signalétique ludique unifiée sur le site d'un futur écoquartier pour signaler les bâtiments, présenter les différentes activités (sociales, culturelles etc) qui s'y déroulent, expliquer les usages encouragés et les usages proscrits dans l'espace public. Atelier de construction et chantiers participatifs sur site.



CONDITIONS CLÉS DE REUSSITE

- Nécessité d'un travail partenarial pour élaborer le projet, en particulier avec le Pays du Vignoble Nantais. Concernant les sites classés/sous périmètre Bâtiments de France, il sera indispensable d'associer l'ABF + les services techniques/voirie dès la rédaction du cahier des charges (poser les contraintes techniques)
- Associer à la démarche les relais locaux pour un projet réellement approprié: personnels des équipements/sites concernés, associations et structures qui permettront de faire participer des habitants. Un projet approprié ne sera pas dégradé.
- Associer une expertise « art et espace public », par exemple avec l'appui du POLAU – pôle arts.urbanisme / de la coopérative culturelle Cuesta ou autres acteurs spécialisés.

MATRICE

FICHE ACTION N° xx

Nom de l'action

DEGRÉ PRIORITÉ

1

AXE(S) D'INTERVENTION:
1/2/3/4/5

CHANTIER:

ENJEUX :
• xxx

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
• xx

PUBLICS CIBLES
• xx

PILOTE DU PROJET
xxx

PARTENAIRES
xxx

**ARTICULATION AVEC D'AUTRES
ACTIONS**
#....

DESCRIPTION

xxx

OUTILS A MOBILISER

• xxx

BUDGET

• xxx

*Illustration
si possible*

légende

PLANNING

- Saison concernée
- Période de conception / période de mise en oeuvre

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Qualitatifs et/ou quantitatifs

FICHE ACTION N° xx

Nom de l'action

DEGRÉ PRIORITÉ
1

EXEMPLES DE PRATIQUES INSPIRANTES

Projet X sur tel territoire

- xxx

- **Donner un ou 2 exemples**
Avec 1 courte description, 1 photo
1 lien web

CONDITIONS CLÉS DE REUSSITE

1. Xxx
2. Xxxx
3. xxx